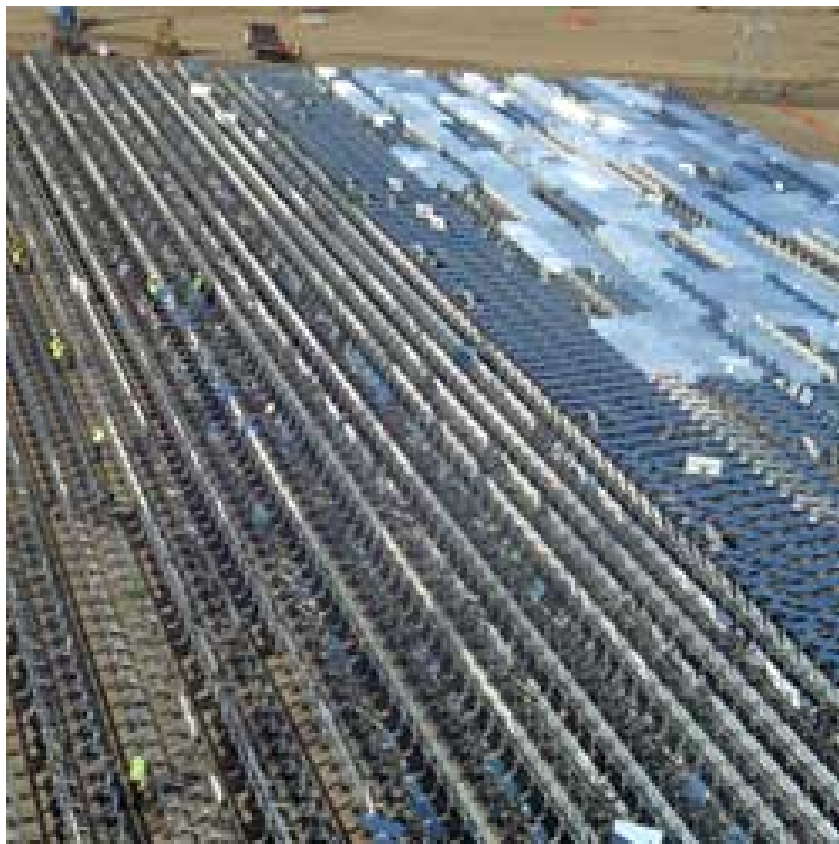




NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE (Informations du 12 janvier 2010)



PETROLE

Les cours du pétrole finissent en repli

(src : Reuters)

Les cours du pétrole ont fini en repli lundi, après être montés un moment au plus haut depuis la mi-octobre 2008, les anticipations de redoux aux États-Unis suscitant des prises de bénéfice.

Sur le New York Mercantile Exchange, le brut pour livraison février a fini en baisse de 23 cents, ou 0,28% à 82,52 dollars le baril, après avoir touché un moment 83,95 dollars, son plus haut niveau depuis le plus haut de séance de 84,83 dollars touché le 14 octobre 2008.

A Londres, le Brent a fini en repli de 40 cents ou 0,49% à 80,97 dollars le baril, après avoir touché \$82,45, son plus haut depuis le 9 octobre 2008.

De nouvelles prévisions météorologiques augurent d'une remontée des températures au cours des prochains jours dans le nord-est des Etats-Unis, très gros consommateur d'énergie.

ENERGIES

Sommet énergétique de Batoumi: l'approvisionnement de l'Europe de l'Ouest au menu

(src : ria Novosti)

Le sommet énergétique, prévu pour le 14 janvier à Batoumi (Géorgie), adoptera une déclaration sur les principes d'approvisionnement en énergie de l'Europe de l'Ouest, a annoncé lundi le ministre géorgien de l'Energie Alexandre Khetaguri.

"Ce sommet sera consacré au développement du Couloir énergétique du Sud et axé sur l'étude de la fourniture d'hydrocarbures caspiens aux pays de l'Europe de l'Ouest. En outre, une déclaration sur les principes de l'approvisionnement en énergies de l'Europe de l'Ouest sera examinée et adoptée", a indiqué le ministre géorgien dans une interview à l'agence d'information azerbaïdjanaise Trend.

Selon lui, le sommet de Batoumi aura pour thème la poursuite du travail sur l'oléoduc Odessa-Brody-Plock-Gdansk, développé depuis plusieurs années par Varsovie, Kiev et certains pays du Caucase et le projet de gazoduc Nabucco censé livrer le gaz centrasiatique en Europe en contournant la Russie.

Les présidents polonais, azerbaïdjanais, ukrainien, ainsi que les chefs des gouvernements balte, roumain, bulgare, turkmène et kazakh assisteront au sommet de Batoumi.

SOLAIRE

Une nouvelle méthode de dessalement solaire

(src : U. Nevada, Reno)

Un étudiant doctorant en hydrologie de l'Université du Nevada, Reno a développé un nouveau procédé de dessalement d'eau à bas coût qui utilise comme énergie celle du soleil.

"Des centaines de lacs à travers le monde - tels que le Grand Lac Salé, la mer de Salton, la mer d'Aral et le lac Walker, ici au Nevada - subissent à la fois une baisse des niveaux d'eau et une augmentation de la salinité, 2 phénomènes résultants de l'activité humaine et d'un processus naturel" a indiqué Francisco Suarez. Et d'ajouter, *"les niveaux de salinité élevés sont dangereux et non soutenables pour la vie aquatique"*.

Francisco Suarez a mis au point un processus de stratification artificielle saline capable d'emprisonner la chaleur solaire au fond d'un bassin avant de capter l'énergie et alimenter le système de filtre à membrane, récemment breveté par l'Université. Le système est conçu pour aider à préserver les écosystèmes de ces régions en bassin fermé où il n'y a pas d'écoulement d'eau alors que le taux d'évaporation demeure élevé, laissant une forte concentration de minéraux et de sels.

La saumure stockée dans la partie inférieure de l'étang peut atteindre des températures supérieures à 90 degrés, suffisamment chaudes pour alimenter directement des systèmes de chauffage, de dessalement thermique, ou autres applications ayant besoin de températures thermiques relativement basses.

"Nos résultats montrent que sur une période de deux semaines, la température au fond de l'étang a augmenté de 20°C à 52°C. Et, même si la couche isolante est érodée par la diffusion à double convection, l'étang solaire est resté stable", explique Suarez.

A petite échelle et dans des conditions de laboratoire, l'expérience s'est avérée concluante. Le réservoir de 1500 litres était équipé de capteurs de température afin de surveiller le processus de dessalement d'eau.

La prochaine étape pour l'étudiant et le groupe de recherche sera de construire un projet-pilote de démonstration d'un système de dessalement d'eau à faible température dans un environnement ouvert.

"Nous travaillons actuellement sur un projet de construction d'un système analogue sur le lac Walker, où les matières dissoutes ont augmenté d'un facteur cinq, un niveau malsain pour la vie aquatique, d'autant plus que le niveau d'eau est descendu de 42,6 mètres au cours des 100 dernières années", a déclaré le Professeur hydrologue Scott Tyler.

Le coût de fonctionnement du système est négligeable, car il utilise l'énergie renouvelable du soleil, piégée, sous forme de chaleur dans le fond de la lagune, afin de pourvoir aux besoins électrique du système d'épuration.

"Cela peut fonctionner 24 heures par jour en utilisant l'énergie stockée. Très peu d'électricité serait utilisée" a déclaré Francisco Suarez. *"Pour chaque acre de surface d'un étang, nous pouvons extraire 3 acres d'eau douce au bout d'un an environ"*.

CSP : Contrat de licence pour eSolar en chine (2 GW)

(src : eSolar)

eSolar, le fournisseur international de concentrateurs solaires (CSP) et le fabricant chinois d'équipements d'alimentation électrique, Penglai Electric, ont annoncé lundi la signature d'un contrat de licence pour la construction en Chine de centrales solaires thermiques fournissant au moins 2 gigawatts (GW) durant les 10 années à venir.

Ce contrat, signé dans l'enceinte du Conseil d'état de la Chine avec les représentants du gouvernement, constitue le plus grand projet de CSP du pays. La cérémonie d'inauguration des travaux portant sur les 92 premiers mégawatts (MW) prendra place en 2010.

Penglai Electric projette de développer ces centrales électriques 2 GW d'ici 2021 en utilisant la technologie solaire thermique d'eSolar. Ces centrales solaires thermiques seront coimplantées avec des installations de génération d'électricité dérivée de la biomasse. Penglai Electric fera appel aux fabricants locaux pour la fourniture d'une partie des équipements. En tout, les centrales élimineront 15 millions de tonnes d'émission de dioxyde de carbone par an.

« Avec Penglai pour partenaire et le fort soutien du gouvernement chinois, eSolar est fière d'être la première société à offrir à la Chine les avantages d'une énergie solaire thermique économique » a déclaré Bill Gross, fondateur et président d'eSolar.

China Huadian Engineering Co. supervisera le processus de construction. **À l'achèvement des travaux, China Shaanxi Yulin Huayang New Energy Co. détiendra et exploitera la première installation 92 MW.**

« Nous sommes heureux à l'idée de construire notre première centrale hybride dans le cadre du Parc d'énergies alternatives de Yulin, d'une superficie de 170 kilomètres carrés, le premier parc d'énergies alternatives à grande échelle de Chine. Notre travail s'inscrit dans l'axe de la politique constante du gouvernement en faveur d'une réduction des émissions de carbone et de la lutte contre le changement climatique. » a ajouté Zhao Weikang, président de la société Shaanxi Yulin Huayang New Energy Co. et de son conseil d'administration.

La Chine est actuellement en tête du marché concernant le secteur de la production photovoltaïque (PV). Ce contrat représente la première orientation majeure du pays vers des concentrateurs d'énergie solaire thermique.

Le gouvernement chinois a récemment annoncé sa stratégie pour porter la capacité de génération d'énergie renouvelable du pays à 15 % d'ici 2020.

[Panasonic affiche ses ambitions dans le solaire](#)

(src : Sanyo, Panasonic)

Le groupe d'électronique et d'électroménager japonais Panasonic dévoile ses ambitions dans le secteur du photovoltaïque et cible la première place au Japon d'ici 2 à 3 ans, puis un podium mondial à l'horizon 2015 - grâce surtout à Sanyo.

Panasonic indique vouloir concentrer ses activités dans six domaines clés pour accélérer sa croissance : l'énergie, la technologie LED, le chauffage, la réfrigération, la climatisation, l'audiovisuel, la sécurité et la santé.

Le 9 décembre 2009, Panasonic prenait le contrôle de son compatriote Sanyo, en obtenant 50,2% des titres. Ce dernier est devenu en quelques années l'une des compagnies les plus puissantes dans les domaines des cellules photovoltaïques et des batteries rechargeables.

En novembre dernier, Sanyo avait annoncé son intention de prendre 40% de part sur le marché japonais, en terme de capacité de puissance vendue.

"Nous allons investir 100 milliards de yens (750 millions d'euros) d'ici à mars 2016 pour que Sanyo puisse accroître sa production", a détaillé M. Ohtsubo, le PDG de Panasonic, lors d'une conférence de presse.

Sanyo maîtrise des technologies photovoltaïques dont le fameux HIT.

"Grâce au réseau de distribution et aux compétences de Panasonic dans le développement de matériaux ou dans la gestion de l'énergie, couplés aux technologies photovoltaïques de Sanyo, nous allons élargir l'activité de l'énergie solaire", a expliqué le PDG de Panasonic, Fumio Ohtsubo,.

Le groupe Panasonic montre aussi de grandes prétentions dans la technologie des batteries lithium-ion. Les 2 entités possède 35% de parts du marché mondial des batteries lithium-ion (en valeur) et espère porter le chiffre à 40% d'ici à 2016, soit un chiffre d'affaires de 1.000 milliards de yens (7,5 milliards d'euros).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les conditions d'achat de l'électricité biomasse

(src : SER)

Quelques jours après la loi de finances rectificative qui rétablit à 40% le crédit d'impôt applicable aux appareils domestiques de chauffage au bois quand un appareil ancien de même nature est remplacé, le nouvel arrêté fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant de la biomasse est paru au Journal officiel du 31 décembre.

Electricité biomasse : hausse du tarif et nouveaux marchés pour le monde agricole

L'électricité produite à partir de biomasse bénéficiait jusqu'à présent d'un tarif d'achat très bas : 4,9 cts €/kWh auxquels s'ajoutait une prime à l'efficacité énergétique de l'installation plafonnée à 1,2 cts €/kWh, soit un total de 6,1 cts €/kWh. Le nouvel arrêté permet au minimum de doubler ce tarif global. Trois éléments s'additionnent : un tarif de base à 4,5 centimes €/kWh, une prime de 8 cts/kWh liée à l'utilisation d'un certain type de biomasse (déchets agro-alimentaires, produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, certains produits et sous produits de la sylviculture et des industries du bois...) et enfin une prime à l'efficacité énergétique de l'installation.

Au total, le tarif d'achat par EDF de l'électricité produite devrait être compris entre **12,5 cts et 15 cts le kWh**, selon les projets réalisés sur le terrain.

Cet arrêté ouvre de nouveaux marchés au monde agricole : la liste autorisée des combustibles provenant de l'agriculture n'est, en effet, pas limitée à la paille et aux cultures énergétiques, ainsi que le prévoyait le projet de texte initial. Seules les installations d'une puissance minimale de 5 MW électriques bénéficient de ce nouveau dispositif tarifaire. Les professionnels avaient proposé que ce seuil soit fixé à un niveau inférieur.

Le Syndicat des Energies Renouvelable (SER) se félicite de cette disposition qui permettra de poursuivre la modernisation du parc et de soutenir l'emploi dans cette filière industrielle française dont le savoir-faire est internationalement reconnu.

Chauffage au bois : un crédit d'impôt bonifié pour le remplacement des appareils anciens

Alors que le crédit d'impôt applicable aux appareils de chauffage au bois domestique devait baisser à 25% au 1er janvier 2010, le taux a été rétabli à 40% lors du remplacement d'un ancien appareil.

Ces deux mesures viennent compléter le Fonds chaleur et constituent un dispositif indiscutablement favorable au développement de la filière bois biomasse appelée à jouer un rôle central pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

La biomasse – production de chaleur et d'électricité – doit réaliser 42% de l'effort exigé pour permettre à la France d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique d'ici 2020.

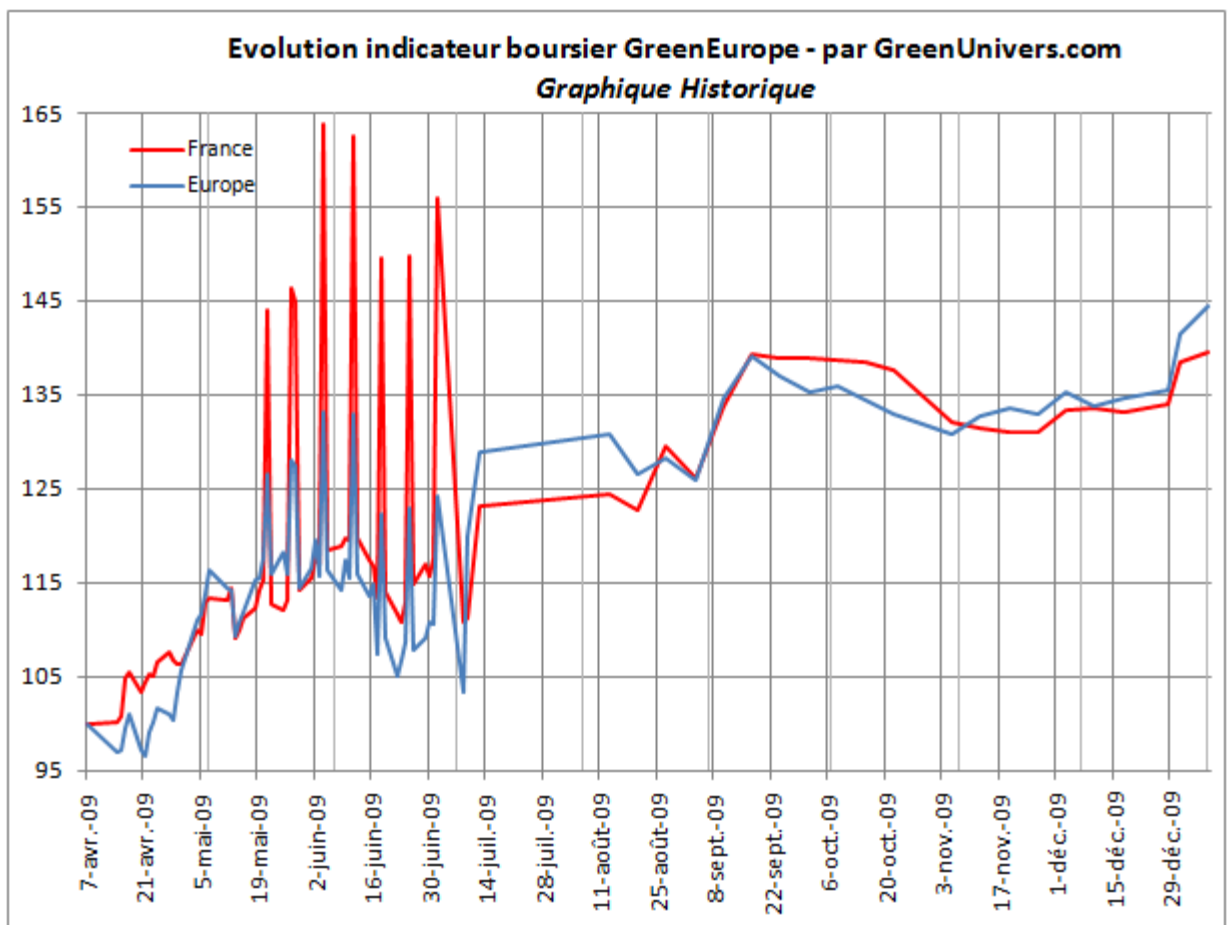
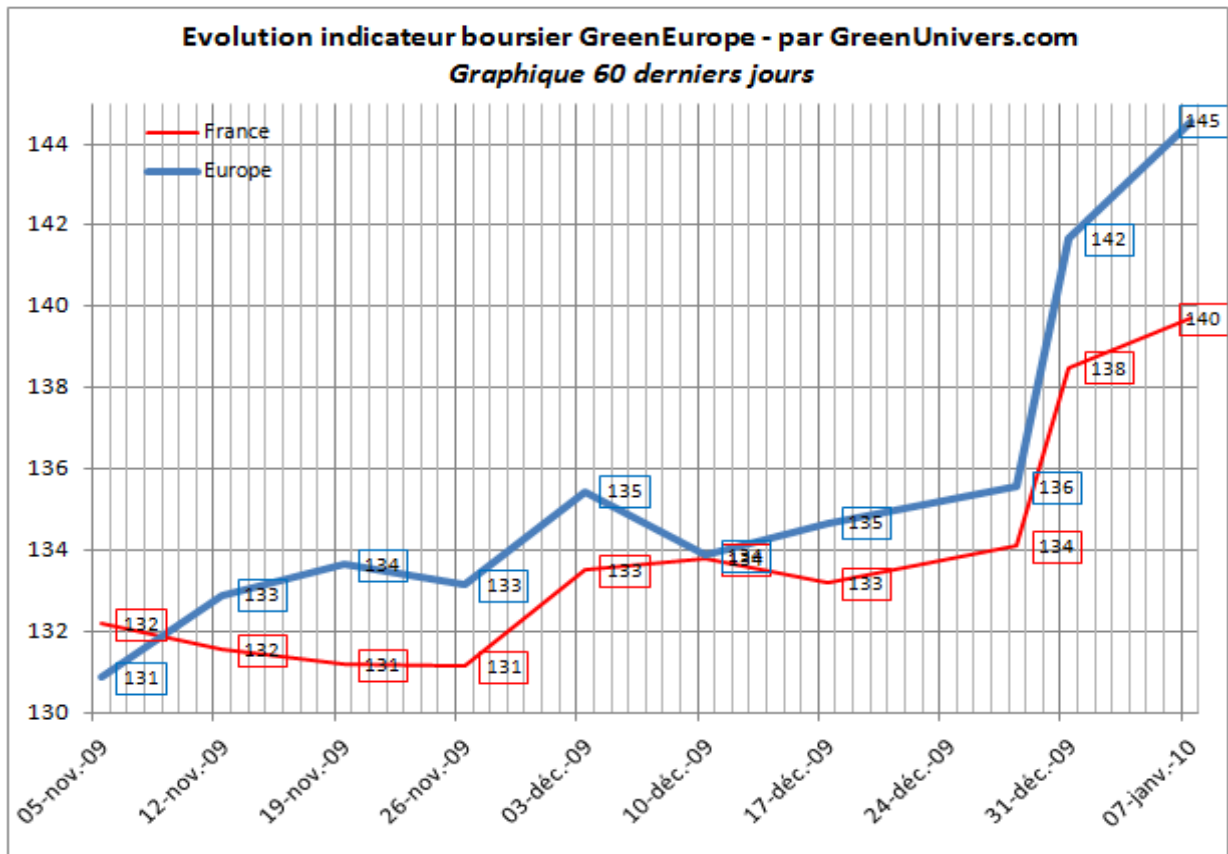
Cette filière emploie aujourd'hui 60 000 personnes et devrait représenter 100 000 emplois en 2020.

Indicateur boursier GREEN EUROPE : + 41,66% en 2009, mieux que le Cac 40

(src : Greenunivers)

Avant de tirer un trait définitif sur 2009, regardons les principaux mouvements de l'indicateur GREEN EUROPE qui reflète l'évolution des valeurs des "technologies vertes" en incluant des acteurs de tous les secteurs des différents pays européens.

Créé début avril 2009, GREEN EUROPE a enregistré une progression de 41,66%, par rapport à +35,5% pour le CAC 40.



Trois solaires allemandes sur le podium

Les sociétés qui ont affiché les plus belles performances sont trois solaires allemandes SOLAR MILLENIUM +201,68% et SMA SOLARTECH +169,37% et ROTH&RAU +96,59%. Toujours dans le solaire, l'installateur français FACILASOL a réalisé + 155% au cours de la même période. Il est talonné par deux compatriotes EO2 (fabricant de palets à partir du bois) +115% et le spécialiste des batteries SAFT +66%.

A noter également les performances de l'espagnol ABENGOA avec +100,26% et de deux français : le producteur d'énergie VOLTALIA +91% et le fabricant d'éoliennes VERGNET +81%.

A contrario les trois français JSA Technologie, SEBDO et STRATEGECO SOLAR font grise mine affichant respectivement -77%, -24% et -19%.

Par pays, les valeurs "greentech" espagnoles de l'indicateur terminent avec une hausse de 78% attribuable au poids de ABENGOA par rapport à IBERDROLA et GAMESA dont les performances sont assez décevantes (+6% pour chacune). Les valeurs allemandes de l'indicateur ont en moyenne progressé de 53% et les françaises de 38%.

Et maintenant...

Copenhague a déçu mais la dynamique des énergies renouvelables est partie et ne sera pas ralentie parce que des accords n'ont pas été trouvés. Il suffit de regarder la multiplication des annonces de soutien à l'investissement et les subventions prévues par les plans de relance « verts » aux Etats-Unis, en Asie (Chine, Japon, Corée, Inde..) et en Europe. Du côté privé, les grandes entreprises accélèrent leurs dépenses, surtout dans l'éolien.

2010 débute avec un horizon macroéconomique plus dégagé : statistiques encourageantes, publications de résultats des entreprises qui ont rassuré en fin d'année 2009. A court terme, la tendance reste à la prudence : comment l'économie réagira-t-elle à la cessation progressive des mesures de relance gouvernementale ? Et nous avons les yeux rivés sur la reprise de la consommation outre atlantique, où les ménages restent pour l'instant plus enclins à épargner.

Quid des énergies renouvelables dans tout cela ? On ne peut pas ne pas tenir compte de la tendance générale. D'autant que l'on aura constaté que le parcours de GREEN EUROPE au cours des 9 derniers mois de 2009 aura été légèrement supérieur à celui du CAC 40. Malgré Copenhague, on ne peut oublier que face aux enjeux énergétiques et climatiques de la planète, ces énergies "vertes" ont un rôle à jouer pour réduire la dépendance des pays importateurs et les émissions de CO2.

La prudence reste de mise

Par conséquent, à court terme il nous apparaît prudent de rester diversifié avec une sélection de valeurs "défensives" qui bien souvent sont les valeurs de l'environnement et parallèlement choisir des valeurs de croissance en tenant compte des degrés de maturité atteints par chacun des secteurs.

Dans la première catégorie nous retiendrons EDP RENOVAVEIS au Portugal, ABENGOA en Espagne et pour la France SUEZ-Env et VEOLIA Env. Concernant cette dernière, on peut imaginer qu'une page difficile s'est tournée.

En 2009, elle aura été pénalisée par le poids de son endettement et les incertitudes temporaires liées au changement de direction. A présent, on peut dire que l'entreprise a prouvé sa capacité de résistance dans la crise avec des résultats correspondants aux attentes pour les derniers trimestres. Cela aura été également l'année de la réduction de la dette avec un programme de ventes d'actifs pour 1Md€, dont une grande partie est réalisée.

Le solaire devrait retrouver des couleurs

Concernant les valeurs de croissance, bien qu'en passe de devenir une énergie compétitive voir rentable, le solaire a quelques années de retard sur les autres technologies. Le secteur doit également finir de régler ses difficultés, notamment celles de surcapacités. Rappelons qu'elles sont à l'origine de résultats très décevants et la mise en place de mesures de restructurations chez certains acteurs. Le premier nom auquel on pense est évidemment Q-CELLS. Néanmoins, quand auront été surmontés ces problèmes et assumé une phase de consolidation inévitable, le secteur devrait connaître une croissance considérable, soutenue par les avancées technologiques dont on comprend qu'elles ont un beau potentiel.

En Europe, c'est l'Allemagne qui caracole en tête avec une belle longueur d'avance. L'intégrateur PHOENIX SOLAR et le fabricant de panneaux photovoltaïques SOLARWORLD retiendront toute notre attention.

Parier sur Vestas et Iberdrola dans l'éolien

Pour le secteur éolien qui, en termes de maturité, a une belle avance sur le solaire, nous tiendrons compte du positionnement concurrentiel, de la solidité du bilan et de l'avancée technologique pour les fabricants. Les valeurs qui se rapprochent de ces critères sont le danois VESTAS et l'espagnol IBERDROLA.

Un petit clin d'oeil à un secteur très prometteur, celui du stockage de l'énergie produite, donc des batteries électriques. Valeur à retenir : SAFT qui développe de grands projets américains.

Présente sur tous les secteurs, nous ne pouvons pas oublier EDF Energies Nouvelles. Après une belle croissance, la valeur semble à son prix. Nous la conserverons ou profiterons de tout repli pour acheter.

ENVIRONNEMENT

Lacq : inauguration du pilote de captage de CO2

(src : Total)

Total a inauguré lundi à Lacq dans le sud ouest de la France, le premier pilote européen intégrant la chaîne complète de captage, transport et stockage de CO2.

Cette technologie est destinée à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des installations industrielles utilisant les combustibles fossiles (fioul, gaz ou charbon) telles que les centrales électriques, les aciéries, cimenteries, raffineries...

Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'énergie et le climat (GIEC), le captage et le stockage de CO2 devrait pouvoir s'appliquer à un tiers des émissions de CO2 et à 7 000 installations industrielles dans le monde d'ici à 2050.

Le pilote de Lacq représente un investissement de 60 millions d'euros. Il complète les autres actions du Groupe dans le cadre de la lutte contre le changement climatique : amélioration de l'efficacité énergétique des installations et des produits, promotion et développement des énergies renouvelables.

La technologie du captage du CO2 par oxycombustion mise au point dans les laboratoires d'Air Liquide a été retenue pour ce pilote. **L'oxycombustion consiste à remplacer l'air dans une chaudière industrielle par de l'oxygène pur.** On obtient en sortie de chaudière des fumées moins abondantes mais très concentrées en CO2 (90%). Le CO2 est ensuite acheminé jusqu'au site de stockage géologique de Rousse à 27km de l'usine de Lacq, par pipeline, puis injecté à 4 500 mètres de profondeur dans cet ancien gisement de gaz.

Sur les 2 prochaines années, cette opération industrielle prévoit de capter et piéger **environ 120 000 tonnes de dioxyde de carbone.** C'est une quantité de CO2 équivalente à celle rejetée par 40 000 voitures pendant la même période.

Le lancement de ce pilote a été précédé par une large consultation des parties prenantes locales. Une période de trois ans de suivi est prévue à l'issue des deux années d'injection de CO2.